

*Dynamique des normes agricoles et rationalités paysannes au Sénégal. L'exemple des maraîchers sous tutelle étatique*, Babacar Sall, Thèse de Doctorat de sociologie, Paris, E.H.E.S.S., 1991.

Arouna P. Ouédraogo

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/apad/410>  
ISSN : 1950-6929

**Éditeur**

LIT Verlag

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 décembre 1991

**Référence électronique**

Arouna P. Ouédraogo, « *Dynamique des normes agricoles et rationalités paysannes au Sénégal. L'exemple des maraîchers sous tutelle étatique*, Babacar Sall, Thèse de Doctorat de sociologie, Paris, E.H.E.S.S., 1991. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 2 | 1991, mis en ligne le 06 juillet 2006, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/apad/410>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

Bulletin de l'APAD

---

*Dynamique des normes agricoles et rationalités paysannes au Sénégal. L'exemple des maraîchers sous tutelle étatique*, Babacar Sall, Thèse de Doctorat de sociologie, Paris, E.H.E.S.S., 1991.

Arouna P. Ouédraogo

---

- 1 Dans cette thèse brillante, Babacar Sall s'appuie sur une méthode d'investigation de la sociologie des organisations, le raisonnement stratégique, pour montrer comment, à travers des normes agricoles édictées par le marché international, la Communauté Économique Européenne et l'État, des maraîchers périurbains du Sénégal ont réussi, en se référant à leurs propres rationalités, à faire advenir leur autonomie.
- 2 L'idée est que, en situation de jeu collectif, les paysans calculent et fondent leurs conduites sur des possibilités de gain, mus par l'"axiomatique de l'intérêt" et sur des valeurs et des croyances qui conditionnent leur prise de décision collective. La demande d'autonomie des maraîchers est corrélative à l'ouverture de l'espace agricole au marché international et à son contrôle par une firme transnationale agro-industrielle, la BUD. Ce phénomène de délocalisation est principalement une opération de déconstruction des normes paysannes tant au plan foncier, avec l'application de la loi relative au domaine national et ses controverses sociales, qu'au niveau des normes de travail régies par le modèle industriel qui transmue les paysans "indépendants" en ouvriers agricoles et leurs villages en "sociétés de travail".